

## RÉFORME TERRITORIALE

### Les projets de loi bientôt dévoilés

Tandis que la tournée « des consultations » s'accélèrent au gouvernement sur la réforme territoriale, voici un bref récapitulatif des pistes avancées sur le volet organisation territoriale de la réforme. Sont ainsi préconisés :

- La fusion des mandats de conseillers généraux et de conseillers régionaux au travers d'une élection commune. Selon l'UMP, la création d'un mandat unique de conseiller territorial conduirait à diviser par deux le nombre d'élus départementaux et régionaux qui passerait de 6000 à 3000. La majorité présidentielle souhaite, de plus, que les premières élections de ce type se déroulent en 2014. Ceci aurait pour conséquence de raccourcir le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 de deux ans.
- La suppression de la clause de compétence générale pour les départements et les régions. Seule la commune disposerait de cette prérogative, les autres collectivités seraient soumises à une spécialisation de leurs actions. Cette hypothèse a fermement été réaffirmée par Dominique Perben, membre de la commission Balladur, lors de la deuxième édition des Rencontres de la modernisation de l'État et des acteurs publics (RMDE) qui se sont déroulées du 6 au 8 juillet dernier.
- L'achèvement de la carte intercommuna-

le en 2011. Cependant, les conditions de regroupement des communes ne sont pas éclaircies. Tout laisse craindre des rapprochements des communes téléguidés par l'État via l'autorité des préfets. De plus le mode de désignation des conseillers intercommunaux serait revu. Un système de « fléchage » permettrait aux électeurs de les distinguer lors des élections municipales sur les listes présentées.

- La création d'un statut métropole ouvert aux communautés de plus de 500 000 habitants. Actuellement sept communautés urbaines seraient concernées : Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes et Nice.

Alors qu'une réforme de la fiscalité locale est aussi en préparation (voire notre éditorial), trois à quatre projets de loi sont évoqués pour la rentrée. Un pré-projet de loi cadre serait soumis aux associations d'élus pour avis durant la seconde quinzaine du mois de juillet. Il faudra ajouter à ces textes, un projet de loi sur la répartition des compétences entre collectivités. La question électorale pourra de son côté faire l'objet d'un quatrième texte. Il semblerait enfin que les projets de loi soient dévoilés lors du premier Conseil des ministres de la rentrée, soit vers le 26 août. Cette date pourrait cependant être avancée au 29 juillet selon les affirmations de Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP. « Le projet sera quoiqu'il arrive présenté avant la fin de l'été pour être présenté au Parlement avant fin septem-bre », a-t-il pronostiqué dans les colonnes du *Figaro* le 15 juillet.

*Suivez chaque jour la Réforme territoriale sur [elunet.org](http://elunet.org)*